



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

## TABLE DES MATIÈRES

2

Billet de la présidente

6

De l'ARASELOL à l'ERAS du centre vaudois

10

Gros plans sur les événements ayant marqué 2025

14

Instances politiques

18

Organisation

20

Prestations délivrées par l'ARASELOL

22

Services consultants et partenaires

24

Conclusion

26

2025 en chiffres

30

Conseil intercommunal

# Merci pour tout et à bientôt!

Chères et chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Cela fait maintenant près de 27 ans que je fais partie de cette association qui m'est très chère.

Mon engagement a commencé en tant que présidente de l'Entraide familiale, voix consultative, et depuis 2006, membre du comité de direction comme municipale de Mézières et de Jorat-Mézières après la fusion. Il est temps pour moi de terminer mon mandat de municipale au 30 juin 2026.

Toutes ces années au sein de l'ARAS Est lausannois-Oron-Lavaux ont été pour moi une expérience extrêmement enrichissante, tant sur le plan humain que professionnel. J'y ai beaucoup appris et surtout j'ai rencontré des personnes remarquables.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à celles et ceux qui ont marqué la vie de notre association. Je pense notamment au directeur aujourd'hui à la retraite, Alain Perreten qui a accompagné cette institution durant de nombreuses années avec engagement et compétence.

Je remercie son successeur, Gérard Sefaranga, qui poursuit ce travail avec énergie et conviction.

Et comment ne pas mentionner Nicole Kuhn, adjointe de direction, dont la présence fidèle, l'efficacité et la disponibilité ont été si précieuses pour notre comité.

Merci à chaque collaboratrice et à chaque collaborateur pour leur travail effectué avec respect et bienveillance pour le bien-être de notre population.

Je garde en mémoire tous ces moments de partage avec mes collègues du comité, nos discussions, nos réflexions communes et bien sûr nos cafés-croissants, qui accompagnaient toujours, notre travail sérieux et notre sens des responsabilités.

Aujourd'hui, une page se tourne avec la fusion de notre ARAS avec celle de Prilly-Echallens. Ce choix n'a pas été simple à comprendre et à accepter. Même si cela suscite une certaine émotion, je suis convaincue que les valeurs qui nous ont toujours guidés, solidarité, engagement et sens du service public continueront à vivre dans la nouvelle organisation.

Je souhaite que cette nouvelle étape permette de poursuivre et de renforcer le travail essentiel accompli en faveur de la population de notre région.

Et je forme le vœu que l'esprit qui a animé l'ARAS Est lausannois-Oron-Lavaux continue d'inspirer l'avenir.

**MERCI à toutes et à tous et prenez soin de vous.**

Muriel Preti  
Présidente du comité de direction  
ARAS Est lausannois - Oron - Lavaux





# De l'ARASELOL à l'ERAS du centre vaudois

Nous voici de nouveau à l'heure du bilan et de regarder dans le rétroviseur afin de parcourir avec vous les événements importants ayant marqué notre région au cours de l'année écoulée.

L'année 2025 aura principalement été marquée par la poursuite des travaux relatifs à la mise en place des établissements régionaux d'action sociale (ERAS). Ce travail vise deux objectifs principaux à savoir clarifier les pouvoirs décisionnels entre le Canton et les communes et renforcer la collaboration entre le domaine social et le médico-social. A terme, les ERAS reprendront les missions actuelles des Associations régionales pour l'action sociale (ARAS) à savoir la prévention, offrir un appui social et délivrer le Revenu d'insertion (RI). Par conséquent, les ARAS en tant qu'association de communes sont appelées à être dissoutes au profit des ERAS qui disposeront d'un statut juridique d'établissements autonomes de droit public.

L'implémentation des ERAS sera accompagnée d'un nouveau découpage des ARAS. Il s'agit d'une orientation politique opérée par le Canton. Six ARAS sont concernées par la fu-

sion dont la nôtre. Ainsi l'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) va fusionner avec l'ARAS de Prilly-Echallens (ARASPE). Les travaux y relatifs ont déjà démarré. Notre ARAS est appelée à être dissoute au profit de l'ERAS du Centre vaudois.

Pour rappel, l'ARASELOL a vu le jour en 1998. Lors de sa création, elle était composée de 35 communes et son découpage a évolué au gré des fusions de certaines communes et de départs d'autres communes vers d'autres ARAS. Regroupant actuellement 13 communes des deux Districts (Lavaux-Oron et Lausanne), avec un bassin de population d'environ 70'000 habitants, acteur important dans le tissu social régional, l'ARASELOL emploie actuellement une quarantaine de collaborateurs et collaboratrices. Après 28 ans d'existence, l'ARASELOL va donc céder le pas à l'ERAS du Centre vaudois dont le découpage définitif n'est pas encore connu. C'est une page qui se tourne et un nouveau chapitre qui démarre quant à l'organisation et à l'attribution des pouvoirs décisionnels.

C'est un changement majeur aussi pour le soussigné qui n'assumera pas la direction de la nouvelle structure. En effet, c'est la directrice actuelle de l'ARAS de Prilly-Echallens qui sera à la tête de l'ERAS du Centre vaudois. Après sept ans à la tête de l'ARASELOL, il sera question de vaquer aux autres occupations en fonction de la nouvelle organisation.

Probablement que ces quelques lignes constituent mon dernier billet en tant que directeur de l'ARASELOL. C'est bien entendu avec un petit pincement au cœur et surtout beaucoup de pensées à toutes les personnes croisées dans le cadre de l'exercice de ma fonction. Des liens forts se sont tissés, de fructueuses collaborations ont été mises en place, des projets collectifs se sont concrétisés et une structure stable est en place. C'est le fruit d'un travail d'équipes professionnelles et d'une excellente collaboration avec divers partenaires.

Je profite de cette occasion pour remercier du plus profond de mon cœur l'ensemble du personnel tant pour son engagement que pour son attention à mon égard.

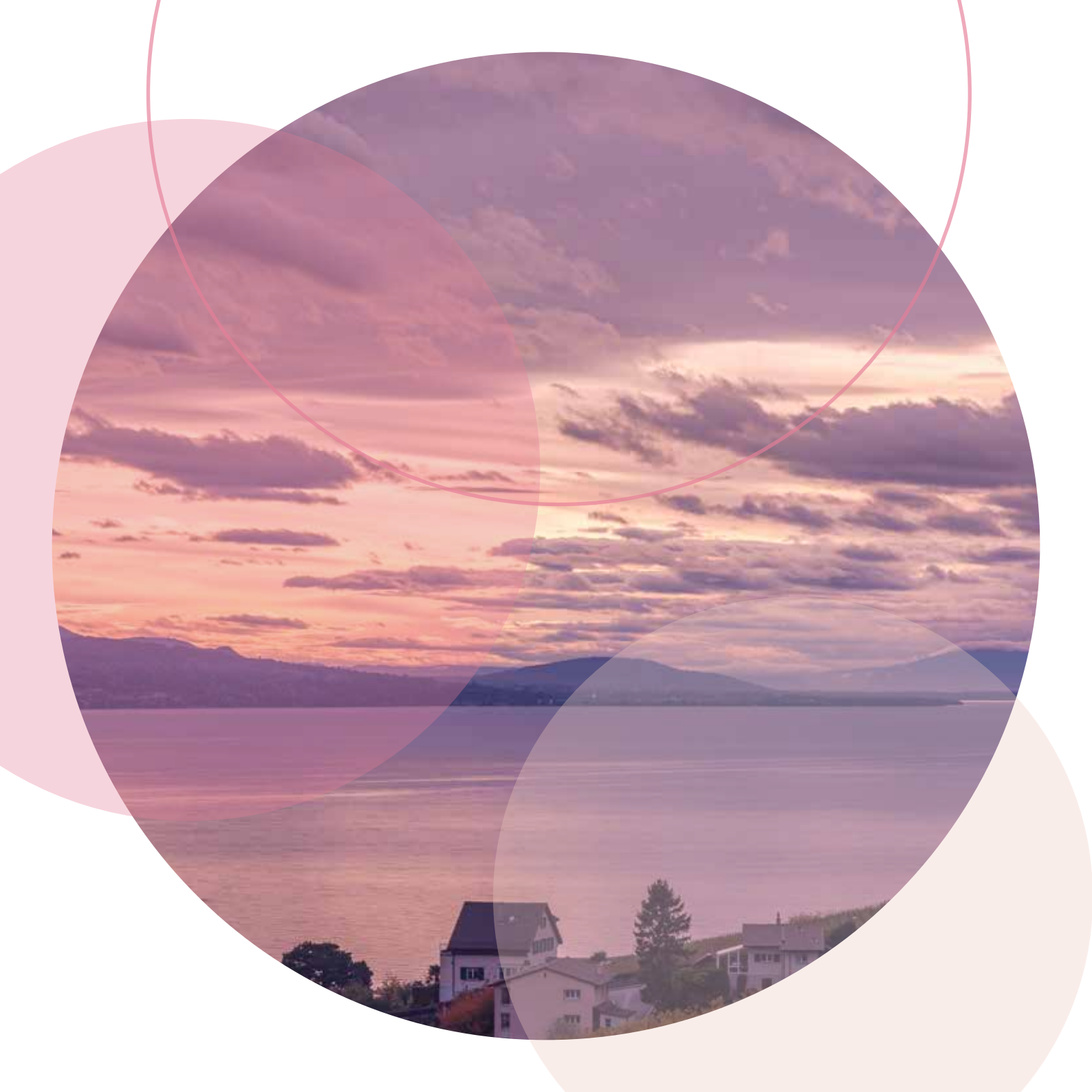
Ma profonde gratitude s'adresse aussi aux représentants politiques côtoyés et qui ont

joué un rôle dans la vie de notre association. C'est notamment grâce à leurs convictions et leur engagement que nous avons réussi à accomplir pleinement notre mission à savoir être à l'écoute et au service de la population la plus vulnérable.

**Je termine mon billet avec un mot simple mais chargé de sens pour moi : MERCI.**

Gérard Sefaranga  
Directeur  
ARAS Est lausannois - Oron - Lavaux





# Gros plan sur les événements ayant marqué 2025

## Création des ERAS et le nouveau découpage territorial des ARAS

La réflexion relative à la nouvelle gouvernance des ARAS, portée par le Canton et en collaboration avec ces dernières, a abouti à deux décisions importantes à savoir la création d'établissements régionaux d'action sociale (ERAS) et le nouveau découpage territorial des ARAS.

Les ERAS dont la forme juridique est l'établissement autonome de droit public vont reprendre les missions cantonales actuelles des ARAS à savoir la prévention, l'appui social et la délivrance des prestations financières.

Les ERAS seront dotés de de trois organes à savoir le Conseil d'établissement qui assumera les mêmes attributions que les Comités de direction actuels des ARAS, la direction générale et l'organe de révision. Le Conseil d'établissement sera en principe composé de 7 ou 9 membres dont les municipaux et les représentants des domaines du social, de la santé et du monde économique.

Un autre organe appelé le Comité de direction de l'action sociale (CoDirAS), regroupant

les directeurs des ERAS et les membres de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), verra aussi le jour. Il aura pour mission de piloter la mise en place de la politique d'action sociale.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a décidé de revoir le découpage territorial des ARAS afin d'aligner le périmètre de l'action sociale et celui de l'action médico-sociale et sanitaire pour une coordination renforcée. La volonté politique est d'harmoniser les territoires couverts par les ARAS et les associations / les fondations de l'aide et des soins à domicile qui chapeautent les activités des CMS du Canton. Cette vision a pour conséquence la fusion de certaines ARAS dont la nôtre. Plus précisément l'ARAS de Nyon va fusionner avec celle de Morges-Aubonne-Cossonay, celle de la Riviera avec celle de Bex et Pays d'en Haut afin la nôtre avec celle de Prilly-Echallens qui aboutira à la création de l'ERAS du Centre vaudois.

Dans ce processus de fusion, le Canton a consenti deux garanties à savoir la conservation des sites de consultation et la garantie de postes et de salaires nominaux. Toutefois, aucune garantie de fonctions.

C'est Madame Jelena Stano, directrice actuelle de l'ARAS de Prilly-Echallens, qui assumera la direction de l'ERAS du Centre vaudois. Elle a été désignée à l'issue du processus de désignation. Le directeur actuel de l'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux sera appelé à occuper d'autres fonctions.

La mise en place effective des ERAS est prévue normalement au 1<sup>er</sup> janvier 2027 après l'approbation, par le Grand Conseil, de la loi qui régira les ERAS

Des travaux relatifs à l'implémentation des ERAS ont déjà démarré et nous serons accompagnés par un cabinet de conseil, Ad valoris, dans le cadre de notre processus de fusion.

## Légère augmentation du nombre de dossiers de Revenu d'insertion (RI)

Depuis 2023, nous constatons une tendance générale à l'augmentation du nombre de dossiers. En 2023, la moyenne annuelle de dossiers était de 572, contre 616 en 2024 et 645 en 2025. Les communes qui ont connu davantage cette tendance sont Pully, Oron, Epalinges.

Plusieurs explications pourraient être à l'origine de cette évolution : la démographie, l'habitat, les logements disponibles, etc.

## Collaboration avec nos partenaires

Au cours de l'année 2025, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos divers partenaires. Il s'agit de partenaires institutionnels tels que la DGCS, les autres services étatiques, les communes, les autres ARAS, les prestataires de mesures sociales mais aussi d'autres acteurs du domaine social.

Nous sommes membre à part entière du Forum social régional Oron Lavaux (FSROL) qui est une association sans but lucratif qui a pour buts de renforcer la collaboration entre les divers partenaires du District d'Oron-Lavaux impliqués dans la solidarité et le vivre-ensemble. A ce titre, l'association organise des espaces de rencontre et d'échanges. C'est ainsi que l'ARASELOL a participé à l'organisation de la Journée du vivre ensemble qui a eu lieu le samedi 4 octobre 2025 à la salle du Grand Pont à Lutry. Le but était de faire découvrir à la po-

pulation toute la diversité relative aux différentes actions et prestations proposées par les membres de l'association et ceci dans un cadre festif et musical.

L'ARASELOL était aussi présente à la Journée des seniors du 1er octobre 2025 à Pully organisée par six associations œuvrant pour le maintien des liens entre les seniors. Notre présence avait pour objectifs de faire connaître nos prestations mais aussi de renforcer notre collaboration avec les autres associations présentes.

## **Visite du nouveau préfet du District Lavaux-Oron**

Entré en fonction le 1er juillet 2025, Monsieur Cédric Alber, nouveau préfet du District de Lavaux-Oron, nous a rendu visite en date du 3 décembre 2025 dans le cadre de ses visites des associations de communes. Nous sommes revenus sur l'organisation et le fonctionnement de notre ARAS et par la suite avons passé en revue ensemble divers documents : pièces comptables, rapports, procès-verbaux, etc.

## **Boucllement des comptes 2025 CSR et AAS**

Au moment de la rédaction de ce rapport, les comptes de l'association n'ont pas encore été validés par les instances compétentes. Toutefois, nous pouvons certifier que l'exercice comptable 2025 sera bouclé avec un excédent de recettes tant pour le Centre social régional (CSR) que pour les Agences d'assurances sociales (AAS).

Pour plus de détails, il y a lieu de se référer aux comptes 2025.



# Instances politiques de l'ARAS Est lausannois-Oron-Lavaux

## Le Conseil intercommunal (CI)

Vous trouverez à la fin de ce rapport la composition de cette instance.

L'équipe qui coordonne les activités du CI est composée de

**M. Damien CUCHE**

Président

Municipal de Belmont-sur-Lausanne

**M. Yves BOAND**

Vice-président

Municipal de Servion

**Mme Danièle CHEVALLEY**

Secrétaire

Les deux assemblées générales qui ont eu lieu en 2025 ont porté sur l'approbation des comptes 2024, du rapport d'activité 2024 et du budget 2026. C'est aussi l'occasion de présenter certains faits portant notamment sur la vie de l'association mais aussi d'inviter des intervenants qui travaillent dans des structures ou services partenaires. Lors de la dernière assemblée générale, nous avons eu le privilège de découvrir la mission de l'association Elderli

qui soutient les seniors de Suisse romande qui souhaitent sous-louer une partie de leur logement à des plus jeunes. C'est une initiative bienvenue dans la mesure où elle répond aux besoins relatifs à la pénurie de logements et elle permet une colocation qui réunit les générations.

## Commission de gestion

**M. Yves BOAND**

Vice-président du CI

Municipal de Servion

**Mme Nicole FELIX**

Municipale de Savigny

**M. Jean-Pierre HAENNI**

Syndic de Bourg-en-Lavaux

**M. Jonathan PICHONNAT**

Municipal de Montpreveyres

*La place réservée à la commune de Maraçon est à pourvoir suite à la démission de Mme C. Mercanton.*

## Comité de direction (CODIR)

*Composition du CODIR pour la législature 2021 – 2026*

**Mme Muriel PRETI,**  
Présidente  
Municipale de Jorat-Mézières

**M. Jean-Marc CHEVALLAZ**  
Vice-président  
Municipal de Pully

**M. Alain AMY**  
Municipal de Lutry

**Mme Chantal GOOD**  
Municipale d'Epalinges

**Mme Arielle MARTIN**  
Municipale de Paudex

**M. Bernard PERRET**  
Syndic de Forel (Lavaux)

**M. Romain RICHARD**  
Municipal d'Oron

Secrétariat :

**Mme Nicole KUHN**

Les six séances du CODIR qui ont eu lieu en 2025 ont porté essentiellement sur les orientations stratégiques, le fonctionnement, l'organisation, les budgets et les comptes de l'ARAS.

La nouvelle gouvernance et le nouveau découpage des ARAS ont pris une part prépondérante dans les réflexions menées.





# Organisation

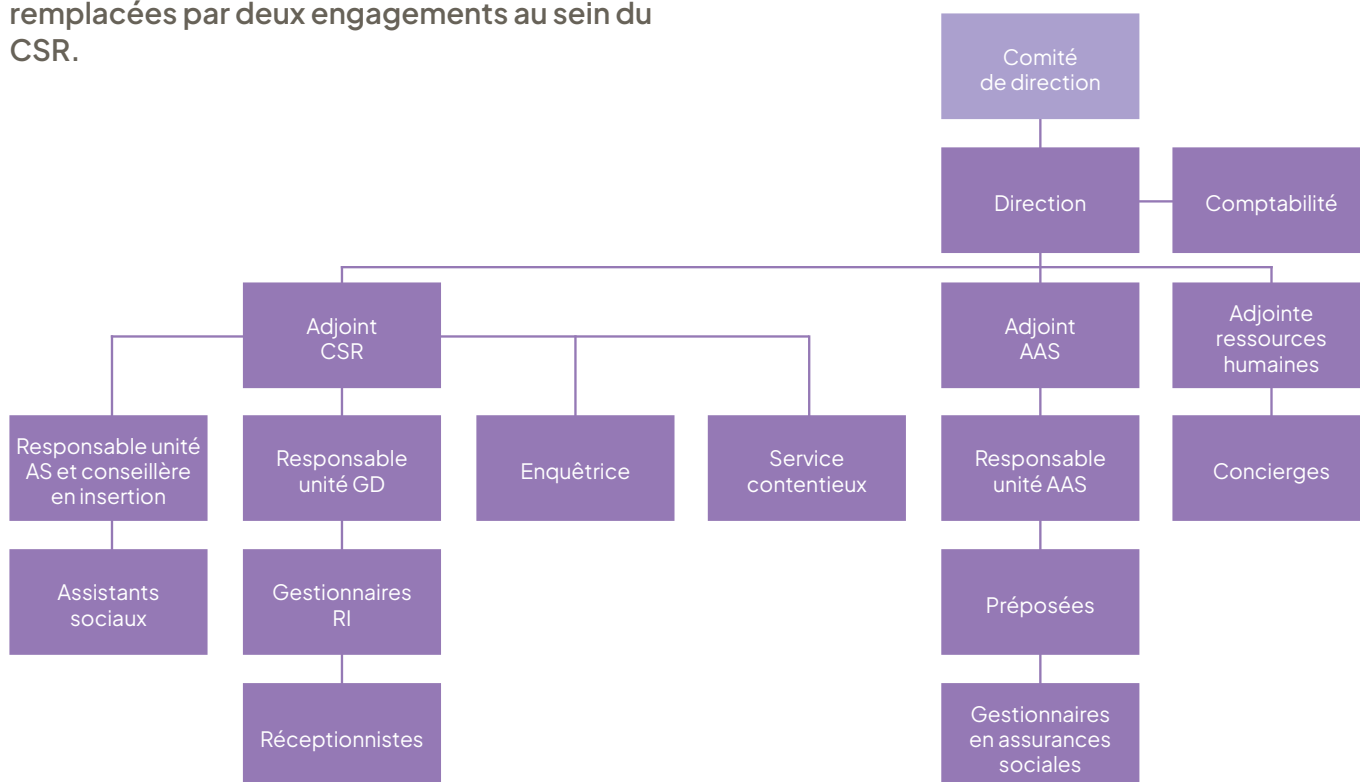
## Service transverse

### Ressources humaines

L'année 2025 aura été caractérisée par une certaine stabilité concernant le personnel.

Deux personnes nous ont quittés et ont été remplacés par deux engagements au sein du CSR.

Nous avons renforcé notre équipe des agences d'assurances sociales en engageant une personne supplémentaire et nous avons par ailleurs engagé une apprentie CFC employée de commerce.





# Prestations délivrées par l'ARASELOL

## Secteur social

Il concerne tout le travail d'accompagnement, de conseil et d'orientation, effectué par l'équipe sociale. En plus de la permanence sociale proposée à toute personne en quête d'information ou d'aide, il est aussi constitué du volet de l'appui social qui concerne le soutien et l'encadrement de tous les bénéficiaires du RI en vue de leur autonomie.

## Prestations financières dans le cadre du Revenu d'insertion (RI)

L'aide financière, communément connue sous le nom de l'aide sociale est une autre prestation cantonale desservie par les ARAS. Les conditions d'accès sont définies par le cadre légal et normatif cantonal.

Le travail relatif à l'examen du droit, à l'instruction et à la taxation des dossiers administratifs et financiers est dédié aux gestionnaires de dossiers.

## Prestations relatives aux assurances sociales

Notre mission consiste à renseigner, informer et orienter la population sur ses droits et obligations en matière d'assurances sociales et de régimes sociaux. Ce service s'effectue en étroite collaboration avec nos partenaires notamment la Caisse cantonale vaudoise de compensation (CCVC) et l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM).

La population peut nous atteindre soit par téléphone, par courrier ou courriel ou en passant dans nos locaux durant les heures d'ouverture.

Deux autres missions principales font aussi partie de notre catalogue de prestations :

- ↪ l'accompagnement socio-administratif à l'attention des personnes fragilisées ;
- ↪ assurer le rôle d'information et de tri dans le processus de recrutement des curateurs volontaires.

## **Accompagnement socio-administratif**

Il s'agit d'un accompagnement des personnes fragilisées dans leurs démarches administratives. Il s'adresse surtout à des seniors démunis de tout soutien et dont la situation ne justifie pas le dépôt d'une demande de curatelle.

## **Recrutement de curateurs volontaires**

Il s'agit d'informer la personne intéressée à assumer le rôle de curateur et de se forger un avis sur l'adéquation de son profil pour cette fonction. Ces informations sont communiquées lors d'entretiens, la suite étant assurée par le Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP).

# Services consultants et partenaires

La collaboration avec nos partenaires œuvrant dans divers secteurs se poursuit.

Le **Centre Social Protestant (CSP)** poursuit ses consultations conjugales depuis notre antenne d'Oron. Une conseillère conjugale organise des entretiens, dans un cadre garantissant toute confidentialité, à l'attention des couples qui rencontrent des problèmes (communication difficile, idée de séparation, arrivée d'un enfant, etc.).

**Pro Infirmis** utilise aussi nos locaux d'Oron. Une assistante sociale reçoit sur rendez-vous les personnes en situation de handicap et leurs proches dans le but d'offrir un soutien global portant sur divers domaines de la vie.

En tant qu'acteur important au sein du tissu social régional, nous avons bien entendu développé une étroite collaboration avec divers partenaires : services étatiques, communes, Justice de paix, Pro senectute, CMS ; AVIVO, Cartons du cœurs, ORP, prestataires de mesures socio-professionnelles, associations locales, etc).



# Conclusion

Ce rapport d'activité s'inscrit dans notre volonté de montrer de quelle manière nous accomplissons nos missions en faveur de la population et de rendre visibles les résultats qui s'en suivent.

Nous sommes un acteur principal du tissu social vaudois dont la mission principale est d'apporter un appui, un soutien aux personnes les plus démunies. Ce travail est le fruit d'une précieuse collaboration avec les partenaires mais aussi d'un investissement sans faille de notre personnel.

La mise en place des ERAS qui s'accompagnera d'un nouveau découpage territorial apportera des changements qu'il s'agira d'anticiper afin de mieux accompagner le personnel. Bien entendu, la délivrance des prestations devra absolument être assurée durant la période de transition.

L'ERAS du Centre vaudois verra en principe le jour le 1er janvier 2027 selon le calendrier du Canton avec la reprise des missions actuellement assurées par l'ARASELOL. La dissolution de cette dernière suivra. Les travaux relatifs à ce chantier sont en cours. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre avec son lot de défis et de changements qu'il faudra gérer.

Probablement que c'est le dernier rapport d'activité de l'ARASELOL sous ce format. Fort de ce constat, il est important de rendre hommage à toutes les personnes qui se sont investies corps et âmes pour assurer le bon fonctionnement de notre région d'action sociale. Toute notre gratitude s'adresse à l'ensemble du personnel pour son investissement et son engagement. Nos remerciements vont aussi à nos représentants politiques et plus particulièrement aux anciens et actuels membres du Comité de direction pour leur expertise, leur apport et leur soutien.



# 2025 en chiffres



69'677

habitants dans nos communes membres  
au 31 décembre 2025



CHF 5'555'351.75

de frais de fonctionnement selon les comptes 2025,  
pour les deux entités (CSR et AAS)



987

personnes ont été reçues dans le cadre de nos permanences  
sociales dont 55.20% remplissaient les conditions  
pour prétendre aux prestations financières du RI.

En 2024, nous avons reçu 788 personnes.  
Ce qui correspond à une augmentation significative de 25%.



1'074

dossiers ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre du  
RI courant 2025 contre 980 en 2024.

Il s'agit d'une augmentation de 9.6% du nombre de dossiers.  
Pour rappel, un dossier peut être constitué d'une seule ou  
plusieurs personnes.



15'118

personnes bénéficient de subsides à l'assurance maladie  
(21.70% de l'ensemble de la population de la région).

En 2024, ce chiffre s'élevait à 14'614.  
Ce qui représente une augmentation de 3.4%.



CHF 45'598'938.—

tel est le montant alloué par le Canton pour le subsides  
concernant tous les subsidiés de notre région.  
Une augmentation de 9% par rapport à 2024.



1'908

dossiers de bénéficiaires de  
prestations complémentaires  
dont 403 en EMS



25

personnes dans le cadre de l'accompagnement  
socio-administratif en faveur  
des personnes fragilisées contre 18 en 2024

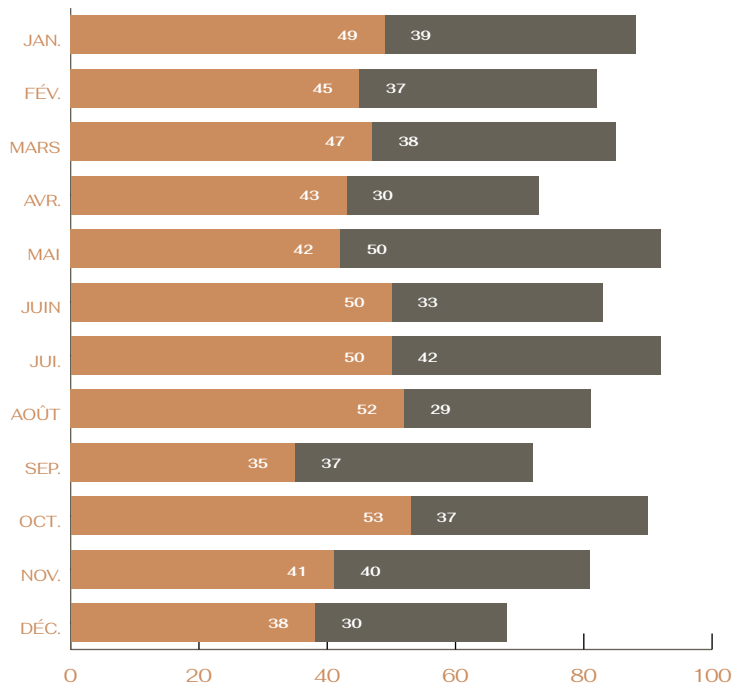


28

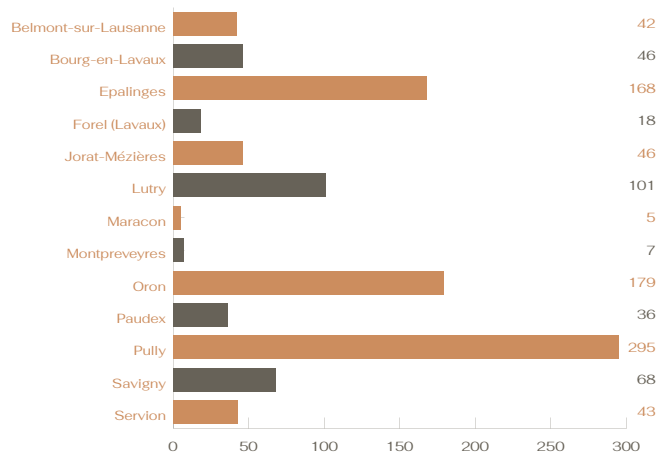
entretiens dans le cadre du recrutement  
de curateurs volontaires  
contre 25 en 2024

27

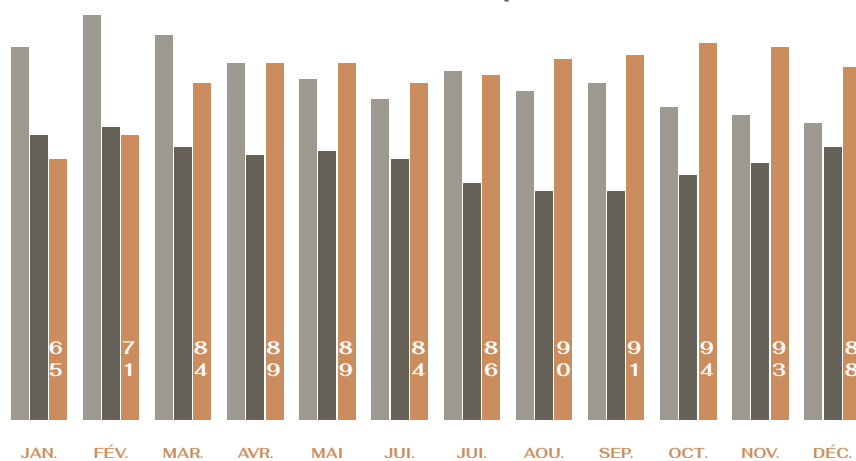
## Permanences sociales



## Dossiers par commune



## Dossiers suivis par l'unité commune



## Caisse cantonale vaudoise de compensation (CCVD)

	<b>PULLY</b>	<b>ORON</b>	<b>TOTAL</b>
Demandes de rente vieillesse	56	27	<b>83</b>
Demandes de prestations complémentaires AVS/AI	229	126	<b>355</b>
Révisions de prestations complémentaires AVS/AI	211	88	<b>299</b>
Remboursements frais de guérison	3278	1450	<b>4728</b>
Demandes d'affiliation pour pers. sans activité lucrative	115	69	<b>184</b>
Demandes d'affiliation pour pers. de condition indépendante	4	1	<b>5</b>
Contrôles AVS	135	38	<b>173</b>
Dénonciations à la CCVD	55	21	<b>76</b>
Mutations signalées à la CCVD	800	332	<b>1132</b>

## Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM)

	<b>PULLY</b>	<b>ORON</b>	<b>TOTAL</b>
Demandes de subside LVLaMal	671	363	<b>1034</b>
Révisions de subside LVLaMal	5	2	<b>7</b>
Contrôles affiliation LaMal	11	1	<b>12</b>
Dénonciations à l'OVAM	0	0	<b>0</b>

# Conseil intercommunal

## Législature 2021–2026

### **BELMONT-SUR-LAUSANNE**

**Jean-Claude FAVRE**  
Conseiller municipal/Délégué  
**Nathalie GREINER**  
Syndique/Suppléante

### **BOURG-EN-LAUAUX**

**Jean-Pierre HAENNI**  
Syndic/Délégué  
**Evelyne MARENDAZ GUIGNET**  
Conseillère municipale/Suppléante

### **EPALINGES**

**Brigitte CROTTAZ**  
Conseillère municipale/Déléguée  
**Roland PERRIN**  
Conseiller municipal/Suppléant

### **FOREL (LAVAUX)**

**Roger CORDEY**  
Conseiller municipal/Délégué  
**Roseline CHAPALAY**  
Conseillère municipale/Suppléante

### **JORAT-MÉZIÈRES**

**Sonia HUGENTOBLER**  
Conseillère municipale/Déléguée  
**Grégoire FAVRE**  
Conseiller municipal/Suppléant

### **LUTRY**

**Patrick SUTTER**  
Conseiller municipal/Délégué  
**Etienne BLANC**  
Conseiller municipal/Suppléant

### **MARACON**

**Claudia MERCANTON**  
Conseillère municipale/Déléguée  
**Didier FATTEBERT**  
Syndic/Suppléant

### **MONTPREVEYRES**

**Mathieu VILLET**  
Conseiller municipal/Délégué  
**David MELLIORET**  
Conseiller municipal/Suppléant

### **ORON**

**Olivier SONNAY**  
Syndic/Délégué  
**Thierry MENETREY**  
Conseiller municipal/Suppléant

### **PAUDEX**

**Céline DILLNER-REICHEN**  
Conseillère municipale/Déléguée  
**Jean-François SPRING**  
Conseiller municipal/Suppléant

### **PULLY**

**Lucas GIRARDET**  
Conseiller municipal/Délégué  
**Lydia MASMEJAN**  
Conseillère municipale/Suppléante

### **SAVIGNY**

**Nicole FELIX**  
Conseillère municipale/Déléguée  
**Chantal WEIDMANN YENNY**  
Syndique/Suppléante

### **SERVION**

**Yves BOAND**  
Conseiller municipal/Délégué  
**Monique RIES**  
Conseillère municipale/Suppléante

**Danièle CHEVALLEY**  
Secrétariat



ARASELOL  
Pully

Avenue C. F. Ramuz 43 • 1009 Pully

ARASELOL  
Oron

Le Bourg 11 • 1610 Oron-la-Ville

021 557 84 00

[arasoronlavaux.ch](http://arasoronlavaux.ch)